



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/24893  
3 décembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 3 DECEMBRE 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU PAKISTAN  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à l'examen par le Conseil de sécurité de la situation en Somalie et aux lettres que le Secrétaire général a adressées au Conseil sur ce sujet les 24 et 29 novembre 1992.

Comme vous le savez, un bataillon d'infanterie de soldats pakistanais a déjà été déployé à Mogadishu dans le cadre de l'Opération des Nations Unies en Somalie. En outre, les autres éléments qui doivent rejoindre l'ONUSOM, aux termes d'un accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement pakistanais, sont prêts à être déployés en Somalie.

Le Gouvernement du Pakistan, pays qui fournit des contingents, espère que le Conseil de sécurité et le Secrétariat le consulteront au sujet des mesures envisagées pour l'avenir qui sont susceptibles d'affecter le mandat de l'ONUSOM.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Jamsheed K. A. MARKER